



LE MINISTRE DELEGUE

Abidjan, le

08 .07. 2024

N° : 788 / MDSCV/CAB/INJS/osl

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, CHARGE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, COMMUNIQUE,

Il est ouvert au titre de l'année 2024, un Test d'Aptitude et d'Entrée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), au cycle de formation des Professeurs de Lycée option Education Permanente.

La durée de la formation est de cinq (05) ans.

Les épreuves écrites se dérouleront le 10 septembre 2024, de 07 h 30 mn à 17 h 00 mn.

Les conditions requises pour faire acte de candidature sont les suivantes :

- être de nationalité ivoirienne ;
- être âgé de 18 au moins et 26 ans au plus ;
- être titulaire du baccalauréat toutes séries des années 2022 ou 2023 ou 2024 ;
- ne pas avoir le moindre tatouage sur le corps.

Les dossiers de candidatures devront être adressés à Monsieur le Directeur Général de l'INJS, du 15 juillet au 30 aout 2024, délai de rigueur.

Pièces à fournir :

1. la Carte Nationale d'Identité (plus la photocopie) ;
2. un extrait d'acte de naissance ;
3. un certificat de nationalité original ;
4. un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
5. un certificat de visite médicale d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives délivré par le Centre de la Médecine du Sport de l'INJS ;
6. l'Attestation de réussite au Baccalauréat (plus photocopie) ;
7. la photocopie de la carte CMU ou du récépissé ;
8. une demande d'inscription (fiche bleue), imprimée à adresser à Monsieur le Directeur Général de l'INJS ;

NB : Les frais d'inscription sont fixés à trente mille (30.000) F CFA ;

Le coût de la visite médicale est fixé à quarante mille (40.000) F CFA

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service de la scolarité de l'INJS ;

CONTACTS : Tél. (225) 27 21 52 65 83 Portable : (225) 01 03 03 90 80 / 05 03 40 45 41

Email : secretariatconcours@injs.edu.ci

Ampliations :

1. Radio C.I
2. Fraternité Matin



P/Le Ministre et par Délégation,
le Directeur de Cabinet Adjoint

Essoh Jacques LATH

Préfet, Grade 1



LE MINISTRE DELEGUE

Abidjan, le 08.07.2024

N° : 789 / MDSCV/CAB/INJS/osl

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, CHARGE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, COMMUNIQUE,

Il est ouvert au titre de l'année 2024, un Test d'Aptitude et d'Entrée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), au cycle de **formation des Professeurs de Lycée option Education Physique et Sportive.**

La durée de la formation est de **cinq (05) ans.**

Les épreuves physiques se dérouleront du **11 au 14 septembre 2024**, de **07h 30 mn à 15h 00 mn** et les épreuves écrites, le **15 septembre 2024**, de **07h 30mn à 10h 00mn.**

Les conditions requises pour faire acte de candidature sont les suivantes :

- être de nationalité ivoirienne ;
- être titulaire du baccalauréat **2022 ou 2023 ou 2024, toutes séries ;**
- être âgé de **18 à 26 ans ;**
- ne pas avoir le moindre tatouage sur le corps.

Les dossiers de candidatures devront être adressés à Monsieur le Directeur Général de l'INJS, du **15 juillet au 30 aout 2024, délai de rigueur.**

Pièces à fournir :

1. la Carte Nationale d'Identité (plus la photocopie) ;
2. un extrait d'acte de naissance ;
3. un certificat de nationalité original ;
4. un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
5. un certificat de visite médicale d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives délivré par le Centre de la Médecine du Sport de l'INJS ;
6. l'Attestation de réussite au Baccalauréat (plus photocopie) ;
7. les bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
8. la photocopie de la carte CMU ou du récépissé ;
9. une demande d'inscription (fiche bleue), imprimée à adresser à Monsieur le Directeur Général de l'INJS ;

NB : Les frais d'inscription sont fixés à trente mille (30.000) F CFA ;

Le coût de la visite médicale est fixé à quarante mille (40.000) F CFA

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service de la scolarité de l'INJS ;

CONTACTS : Tél. (225) 27 21 52 65 83 Portable : (225) 01 03 03 90 80 / 05 03 40 45 41

Email : secretariatconcours@injs.edu.ci

Ampliations :

1. Radio C.I
2. Fraternité Matin



**P/ Le Ministre et par Délégation
le Directeur de Cabinet Adjoint**

Essoh Jacques LATH

Préfet, Grade 1



LE MINISTRE DELEGUE

Abidjan, le 08 .07. 2024

N° : 792 / MDSCV/CAB/INJS/osl

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, CHARGE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, COMMUNIQUE,

Il est ouvert au titre de l'année 2024, un Test d'Aptitude et d'Entrée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), au cycle de formation des Professeurs de Lycée option Sport, spécialité : handball, basketball, athlétisme, judo, taekwondo, volleyball, rugby, natation.

La durée de la formation est de cinq (05) ans.

Les épreuves physiques se dérouleront du 16 au 17 septembre 2024, de 07h 30 mn à 15 h 00 mn et les épreuves écrites, le 18 septembre 2024, de 07 h 30 mn à 10 h 00 mn.

Les conditions requises pour faire acte de candidature sont les suivantes :

- être de nationalité ivoirienne ;
- être titulaire du baccalauréat 2020 ou 2021 ou 2022 ou 2023 ou 2024 toutes séries ;
- justifier de la pratique à un niveau fédéral de l'une des disciplines susmentionnées ;
- se présenter à un entretien avant la visite médicale ;
- être âgé de 18 à 30 ans ;
- ne pas avoir le moindre tatouage sur le corps.

Les dossiers de candidatures devront être adressés à Monsieur le Directeur Général de l'INJS, du 15 juillet au 30 aout 2024, délai de rigueur.

Pièces à fournir :

1. la Carte Nationale d'Identité (plus la photocopie)
2. un extrait d'acte de naissance ;
3. un certificat de nationalité original ;
4. un extrait du casier judiciaire datant de moins trois (03) mois ;
5. un certificat de visite médicale d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives délivré par le Centre de la Médecine du Sport de l'INJS ;
6. l'Attestation de réussite au Baccalauréat (plus photocopie) ;
7. la photocopie de la carte CMU ou du récépissé ;
8. une demande d'inscription (fiche verte), imprimée à adresser à Monsieur le Directeur Général de l'INJS ;
9. une licence scolaire (OISSU) ou fédérale ;
10. un curriculum vitae (CV) sportif (décliner son parcours sportif à travers le CV) ;
11. l'avis favorable à l'issue de l'entretien.

NB :

- judo : avoir au moins la ceinture noire ;
- taekwondo : avoir au moins la ceinture noire 2^{ème} Dan, accompagnée du passeport ;
- natation : satisfaire au pré-test en milieu aquatique (piscine) ;
- Les frais d'inscription sont fixés à trente mille (30.000) F CFA ;
- Le coût de la visite médicale est fixé à quarante mille (40.000) F CFA

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service de la scolarité de l'INJS ;
CONTACTS : Tél. (225) 27 21 52 65 83 Portable : (225) 01 03 03 90 80 / 05 03 40 45 41
Email : secretariatconcours@injs.edu.ci

Ampliations :

1. Radio C.I
2. Fraternité Matin



**P/Le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet Adjoint**

Essoh Jacques LATH

Préfet, grade 1